

*Weekend à ARS*  
*CERCLE NAUTIQUE D'ARS EN RE*  
*GRADE 5B*  
*Le 15-16 AVRIL 2023*  
*Plan d'eau des optimists (46.2140, -1.5100)*

## **Préambule**

### **Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

*Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.*

## **1 REGLES**

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le système de course HMS en vigueur,
  
- 1.8 Règles modifiées :  
La RCV E2.1(c) est supprimée

## **2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Les IC seront disponibles en version électronique sur le groupe WhatsApp dédié.

## **3 COMMUNICATION**

Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le groupe WhatsApp dédié.

## **4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe RG65
- 4.2 Les concurrents admissibles – membres de l'association de classe correspondante – peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible à l'adresse suivante :

<https://tinyurl.com/RG65-ARS>

**Les 20 premiers inscrits, avant le 9 avril 2023, recevront un "pass" par voie postale permettant la gratuité du pont les 14 et 15 avril 2023 (cela vous permet d'arriver dès le vendredi).**

- 4.3 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"  
Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
  - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide  
ou
  - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
  - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

## 5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants : 30€ comprenant l'inscription ainsi que café brioche samedi et dimanche (pas de restauration prévue)

## 6. REPARTITION DES FLOTTES

Si besoin la répartition des flottes de la première course sera affichée à 13h15 à partir du classement des coureurs en cours

## 7. PUBLICITE

[DP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Le Règlement de Publicité de la FFVoile et la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique

## 8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :  
Samedi 15 de 9 :30 à 11 :30.

### 8.2 SAMEDI :

9.30 – 11.30 : Inscriptions (licences temporaires, paiement, etc...) avec café et brioche

13.00 : premier départ avec café avant « pas de restauration prévue »

17.00 : dernier départ et pot après la dernière course

Bateaux rangés dans hangar fermé à clé

### DIMANCHE :

9.30 : café

10.00 : premier départ

Eventuellement (à voir avec concurrents) pause déjeuner « pas de restauration prévue »

14.30 : dernier départ, remise des prix à suivre avec soft drink

### 8.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

| Date     | Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement | Flottes /Courses du jour            |
|----------|---|-------------------------------------|
| 15 avril | 13 :00  | de 13 :00 à 17 :00 flottes à suivre |
| 16 avril | 10 :00  | de 10 :00 à 14 :30 flottes à suivre |

8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 14 :30

## 10. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

## 11. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

### **13 PROTECTION DES DONNÉES**

#### **13.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

#### **13.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

### **14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : [arnaud777@gmail.com](mailto:arnaud777@gmail.com)

Nombreuses possibilités d'hébergement à proximité :

<https://www.campiotel.com/>

<https://www.leparasol-iledere.com/>

<http://www.hotel-le-senechal.com/>

<https://www.camping-vagues-oceanes.com/camping-ile-de-re/camp-du-soleil.html>

<https://www.camping-ile-de-re-cormoran.com/>

<http://www.hotel-le-clocher.com/>

<https://www.vvf.fr/location-vacances/vacances-ars-en-re-vvf-villages.html>

et beaucoup d'autres !

**Possibilité de prendre une licence FFV temporaire :**

**Compétition : Licence temporaire 4 jours : 31 €**

---

*AVENANT n°1*

---

**Au paragraphe 5.1 :**

Les droits requis sont les suivants : 30€ comprenant l'inscription ainsi que café brioche samedi et dimanche (pas de restauration prévue)

*Il convient d'ajouter :*

**Le montant des droits à payer est de 10€ pour les moins de 20 ans.**